



02/06/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ASM et l'association DAHLIR unissent leurs forces pour accompagner au mieux les personnes porteuses d'une pathologie chronique.

Diabète, hypertension, problématiques cardio respiratoires... En 2020, dans le Puy-de-Dôme environ 132 839 femmes et hommes étaient touchés par une Affection Longue Durée, soit environ 17% de la population départementale (Sources Site Balise ORS 2020).

Or, de nombreuses études scientifiques tendent à démontrer les bénéfices que peuvent retirer ces personnes d'une pratique d'activité physique régulière et adaptée : **réduction de la fatigue, amélioration de la qualité de vie, diminution des risques de récidives, entre autres.**

Mais trouver l'activité et le club qui répondent à leurs besoins n'est pas toujours si simple !

C'est pourquoi via leurs dispositifs respectifs, l'ASM et l'association DAHLIR ont fait le choix de construire et structurer un parcours pour le futur pratiquant, au travers d'un partenariat unique.

C'est ainsi que, ce jeudi 2 juin, au complexe sportif de la Gauthière, Xavier Labaune et Pierre-Emmanuel Baruch, respectivement directeur de l'ASM et du DAHLIR, ont signé la convention de partenariat entre les deux associations pour lancer officiellement cette dynamique.

Une volonté commune de structurer et fluidifier le parcours des futurs pratiquants :

Apporter de la complémentarité et de la lisibilité, c'est tout l'enjeu du partenariat qu'ont mis en place l'ASM et l'association DAHLIR à l'échelle du Puy-de-Dôme.

Suite à la prescription d'activité physique par son médecin, ou à l'issue d'un programme d'éducation thérapeutique, le patient peut avoir des difficultés pour cerner l'activité et le lieu qui lui conviennent le mieux afin de pratiquer en toute sécurité, de manière durable.

D'où la nécessité de partir des besoins de la personne, afin de lever certains obstacles et freins et de construire ensemble un projet d'activité adapté à ses envies et ses capacités.

Comme en témoigne Aude, une jeune femme atteinte de fibromyalgie. Orientée par le service Médecine du Sport du CHU Clermont Auvergne vers le DAHLIR, elle a aujourd'hui gagné en qualité de vie, une estime de soi et surtout pu créer des liens bénéfiques à son état de santé global.

« J'étais fragilisée vis-à-vis du regard de l'autre... Rencontrer des professionnels, comme eu CHU, au DAHLIR et à l'ASM, a constitué un pas de géant dans l'évolution de mon quotidien ! Le DAHLIR m'a permis de concrétiser mon projet pour trouver l'activité qui me permettrait de gagner en confiance et surtout adaptée à mes goûts, mes capacités. J'ai d'abord participé aux ateliers passerelles animés par l'ASM. Lors de ces ateliers, j'ai découvert la boxe santé et ça été la révélation ! J'ai décidé de continuer cette activité de manière régulière en devenant adhérente. Cela m'a aidé à reprendre confiance, à me resocialiser. »



Entretien individuel, tests de la condition physique, orientation vers une activité physique adaptée...

La force du partenariat entre l'ASM et l'association DAHLIR réside en l'expertise de leurs équipes : des professionnels de l'activité physique adaptée, capables d'orienter et d'accompagner les futurs pratiquants, dans les meilleures conditions possibles.

Une approche de « **parcours vers l'activité physique** » a ainsi pu voir le jour permettant de mutualiser les moyens de leurs dispositifs respectifs, en complémentarité afin de fluidifier et clarifier les différentes étapes. Dans le Puy-de-Dôme, l'ASM porte la Maison Sport Santé et le DAHLIR coordonne le Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique (DAPAP), également labellisé Maison Sport Santé.

Sur le terrain, cela se traduit notamment par un partage d'informations sur le parcours du patient via une messagerie sécurisée (identification de ses besoins, choix de son activité, nombre de séances, ressenti, suivi, ...). De plus, les équipes de l'ASM et du DAHLIR échangent régulièrement de manière à pouvoir orienter un patient vers le dispositif adéquat, sans créer de rupture ou de redondance. En complément, des aspects financiers ont été pensés pour faciliter le parcours du patient et limiter les coûts.

À l'échelle d'un territoire comme le Puy-de-Dôme, cette démarche de co-construction entre dispositifs est une véritable force au service des bénéficiaires et initie une dynamique Sport-Santé. L'enjeu est de développer les actions vers des territoires moins bien desservis en termes de Sport-Santé, comme les zones rurales du département.

Contacts Relations presse :

ASM :

Corinne Cazabonne – 06 70 54 80 21 – corinne.cazabonne@michelin.com

DAHLIR :

Carine Bonnal – 07 85 92 35 56 – cbonnal@dahlir.fr